



L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC

Intégration de l'investissement responsable

Notre approche
Le 30 mars 2006

Donald M. Raymond, PhD, CFA

Vice-président – Placements sur les marchés publics



L'Office en bref

- L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada est un organisme de placement professionnel qui œuvre dans le secteur privé mais qui rend des comptes à titre d'organisme du secteur public
- Nous gérons la partie de l'actif du Régime de pensions du Canada dont celui-ci n'a pas besoin pour verser les prestations courantes
- Notre mandat est le suivant :
 - Investir dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du RPC
 - Optimiser le rendement à long terme tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du Régime de pensions du Canada ainsi que sur son aptitude à s'acquitter de ses obligations financières
- L'actif géré – 92,5 milliards de dollars au 31 décembre 2005 – devrait dépasser 200 milliards de dollars d'ici 2014



Évolution de notre position

- Première politique en matière de placement éthique publiée en mars 2002
- Dialogue permanent au sujet des questions concernant le placement socialement responsable
- Réexamen complet de la politique en réaction aux nouvelles méthodologies et aux nouveaux outils
 - Nous avons étudié les nombreuses approches différentes suivies par les investisseurs institutionnels dans le monde entier
 - Nous avons joué un rôle actif au sein du Groupe investissement responsable de l'ONU, qui élabore les principes d'investissement responsable
- Publication de l'actuelle *Politique en matière d'investissement responsable* (PIR) en octobre 2005



Élaboration de la PIR – Le défi à relever

- Élaborer un énoncé de politique conforme à tout ce qui suit :
 - Notre obligation fiduciaire, notre mandat et nos objectifs de placement
 - Nos principales convictions en matière de placement :
 - La diversification du portefeuille est un moyen efficace de gérer le rendement corrigé du risque
 - Les contraintes qui s'exercent sur le portefeuille augmentent le risque ou réduisent le rendement à long terme
 - La présentation d'informations permet aux investisseurs de mieux comprendre, évaluer et apprécier le risque et le rendement potentiels
- Conserver une certaine souplesse – principes mais aussi pragmatisme



PIR – Principes clés

- Un comportement responsable des entreprises à l'égard des facteurs ESG peut généralement avoir une influence favorable sur leur rendement à long terme
- La présentation d'informations est la clé qui permet aux investisseurs de mieux comprendre, évaluer et apprécier le risque et le rendement potentiels, y compris l'effet possible des facteurs ESG sur le rendement de l'entreprise
- L'analyse des placements canadiens et étrangers doit tenir compte des facteurs ESG dans la mesure où ils influent sur le risque et le rendement à long terme
- Les contraintes qui s'exercent sur le portefeuille augmentent le risque ou réduisent le rendement à long terme
- L'engagement est une approche plus efficace pour susciter des changements positifs et accroître le rendement financier à long terme



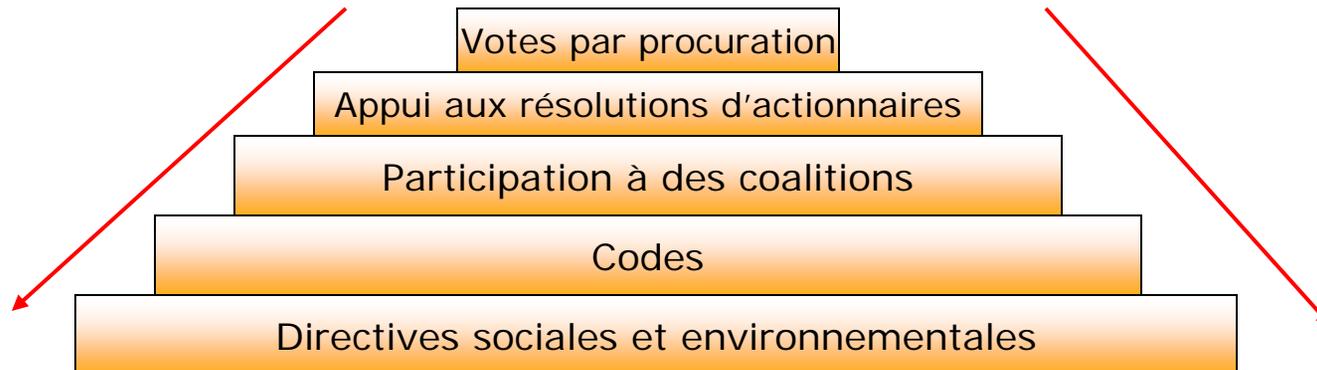
PIR – Notre approche

- Nous n'avons pas d'objectif E, S ou G mais un objectif fiduciaire
 - Optimiser le rendement à long terme, tout en évitant de prendre des risques indus
- Nous ne recourons pas à des critères de sélection mais à l'engagement
 - L'engagement est largement reconnu comme un outil efficace pour amener des changements positifs, notamment pour les investisseurs qui détiennent d'importants portefeuilles gérés de manière relativement passive
- Nous développons notre capacité à nous engager
 - Nous entendons développer notre capacité à nous engager afin d'utiliser les participations de l'Office dans plus de 1 800 sociétés afin de favoriser une meilleure performance à l'égard de la présentation d'informations au sujet des facteurs ESG
- ... en nous appuyant sur des travaux de recherche
 - Nous collaborons avec des investisseurs qui partagent notre point de vue et commandent de la recherche sur l'importance des facteurs ESG à long terme et nous développons aussi nos capacités internes
 - Il s'agit de favoriser un engagement éclairé et de tenir compte des résultats dans la gestion du portefeuille – afin de prendre des décisions éclairées et uniformes



Mise en œuvre de l'engagement

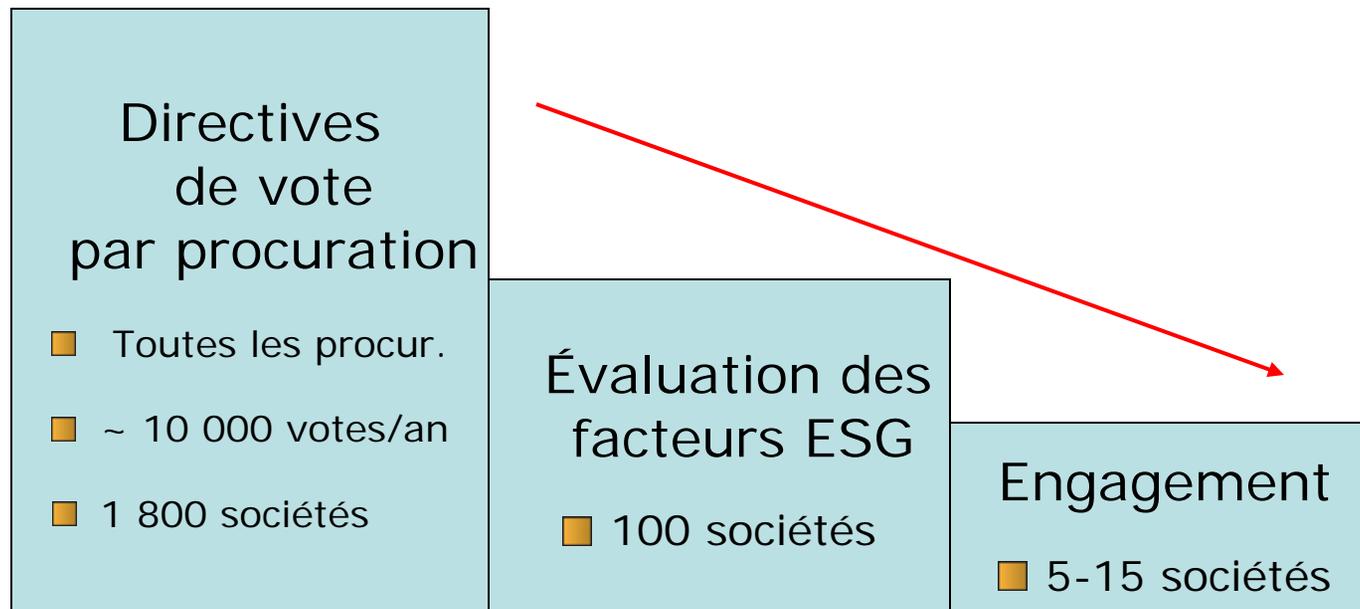
Une approche progressive....





Mise en œuvre de l'engagement

... conformément à l'exercice de nos votes par procuration





Action jusqu'à présent

- L'Office est la première caisse de retraite canadienne à participer à l'*Enhanced Analytics Initiative* (initiative analytique améliorée)
- L'Office exerce environ 10 000 droits de vote par procuration par an
- Membre de coalitions d'investisseurs institutionnels : CCGG, ICGN
- Signataire du *Carbon Disclosure Project* en janvier 2006
- Participation au travail de l'Investor Network on Climate Risk (INCR) – non signataire
- Participation à l'élaboration des principes d'investissement responsable de l'ONU
- Création d'une équipe IR et amélioration de la capacité de s'engager – intégration au service des Placements sur les marchés publics



Notre point de vue sur « l'intégration »

- Changement de paradigme au cours des 3 dernières années
- L'IR n'est plus...
 - ... le fait de groupes à vocation unique sans aucun lien avec le milieu financier
 - ... polarisé à l'extrême
- Acceptation grandissante du fait que les facteurs ESG peuvent avoir une incidence importante
 - Les facteurs ESG ne sont plus considérés comme des critères « sans rapport avec le placement » mais plutôt comme des indicateurs du rendement ou du risque à long terme
- À plus long terme, les risques et les débouchés d'entreprise sont plus étroitement liés aux facteurs ESG
- Cependant, il existe encore relativement peu de données sur les facteurs ESG en général – il faut davantage de données, de recul, d'outils et de compétences



L'avenir

- Comme le prédit le récent sondage Mercer de 2006, l'action future s'inscrira principalement dans le cadre de la responsabilité fiduciaire
- L'IR intéresse particulièrement les investisseurs à long terme
- Facteurs critiques de réussite
 - Davantage de recherche sur l'importance relative des facteurs ESG
 - Dialogue permanent
- Pour sa part, l'Office continuera dans la voie de sa stratégie d'engagement
 - Premier investisseur canadien à participer à l'EAI
 - Participant actif à l'élaboration des principes d'IR de l'ONU